

## DÉLIBÉRATION

# Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 décembre 2016 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz de Barr au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2016

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application de l'article R. 445-5 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz de Barr, le 6 décembre 2016, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. BARÈME PROPOSÉ PAR GAZ DE BARR

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz de Barr depuis cette date, estimée par le fournisseur à +0,186 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. OBSERVATIONS DE LA CRE

L'arrêté du 29 juin 2016 relatif aux tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Gaz de Barr a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gaz de Barr.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et le 1<sup>er</sup> janvier 2017 correspond à une hausse de 0,186 c€/kWh.

### 3. AVIS DE LA CRE

La CRE constate que le barème proposé par Gaz de Barr est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2016.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 28 décembre 2016.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,

Le Président,

Philippe de LADOUCKETTE

## ANNEXE

**Tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Gaz de Barr  
applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif A ( <i>usages : cuisine</i> ) Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	11,65 8,95
Tarif B ( <i>usages : cuisine + eau chaude</i> ) Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	11,65 7,99
Tarif C ( <i>tarif en extinction</i> ) Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	11,65 5,91
Tarif C + Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	18,28 4,09
Tarif E pro Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	11,65 5,02
Tarif B2I Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	25,03 3,82